CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DES ENFANTS

Commission du 3 février 2021

En présence des titulaires



Présents :

Les élu.e.s titulaires du Conseil d'Arrondissement

Fatima Berrached : Adjointe à la Mairie du 1^{er} arrondissement déléguée à la Petite Enfance, Éducation et Citoyenneté, Jeunesse, Mémoire et Anciens Combattants

Animateur et animatrice : Bernard Noly et Lyson Faucherand (association Les Francas)

Ordre du jour :

- Débat autour de la thématique « l'eau et les fleuves à Lyon » en présence d'un journaliste du Bulletin municipal Lyon citoyen
- Finalisation de la répartition des élu.e.s du CAE dans les deux commissions
- Travail au sein des commissions

Compte rendu de la séance

Débat autour de la thématique « L'eau et les fleuves à Lyon »

Les élu.e.s avaient reçu en amont de la séance plusieurs questions autour de la thématique et ont échangé avec leurs camarades de classe autour des questions posées. Lors d'un échange en plénière, les élu.e.s ont pu faire part de leur avis ainsi que celui de leurs camarades. Les principaux éléments suivants sont ressortis de cet échange :

Les élu.e.s vont sur les rives Rhône et de la Saône pour se balader en famille, faire de la trottinette, du vélo, courir, faire du sport, des parcours. Ils y passent pour aller au marché.

Certains sont déjà allés sur l'eau en kayak, pour fêter un anniversaire sur un bateau, en utilisant la navette pour se rendre à Confluence.

Ils apprécient la lumière, le « calme de voir l'eau à coté de soi surtout en ville » et trouvent cela relaxant.

En ce qui concerne la **construction de nouveaux ponts ou passerelles**, les avis sont partagés : certains pensent que c'est une bonne idée, d'autres craignent qu'un pont pour les voitures risque d'augmenter la circulation et coûte de l'argent à la construction et pour l'entretien. La question des déchets jetés dans l'eau depuis les ponts a aussi été évoquée. Un élu propose de faire un pont spécialement dédié au vélo, car il emprunte parfois les passerelles pour les piétons, mais elles ne sont pas adaptées au vélo.

Une jeune élue mentionne aussi la présence de certains cadenas, placés par les gens sur certaines passerelles qui risquent de les endommager.

Faut-il développer les transports en commun sur l'eau ? Une télécabine au dessus du Rhône est proposée. Il est aussi dit que les transports en commun doivent permettre de faire baisser la pollution.

Seraient-ils prêts à se baigner dans la Saône, ou dans le Rhône, si des espaces étaient aménagés pour ça et que la qualité de l'eau le permettait ?

Les avis sont partagés. Il est remarqué qu'au « grand large », il est déjà possible de se baigner mais que ce n'est « pas très propre ». Certain.e.s rappellent aussi que le Rhône et la Saône ne sont pas sans risque : il faut faire attention au courant qui est très fort, à la présence de trous d'eau au niveau des ponts, et de la présence de poissons qui peuvent être dangereux.

Comment faire pour préserver la présence de ce patrimoine naturel unique dans la ville ?

Il ressort surtout la nécessité de ne pas gaspiller l'eau : éviter d'utiliser des grands jets d'eau pour nettoyer les rues, avoir des actions au quotidien pour économiser l'eau, ne pas laisser goûter les robinets, les fermer lorsqu'on se brosse les dents, prendre moins de bains... Et aussi arrêter de jeter des déchets dans les cours d'eau et les préserver en amont dès la source. Peut être aussi qu'il est possible de faire intervenir des « machines qui nettoient l'eau », des filtres.

Pour expliquer la disparition des hivers avec des patineurs sur les fleuves gelés et l'absence de grandes inondations, la principale raison évoquée par les élu.e.s est le réchauffement climatique et aussi, en ce qui concerne les inondations, la canalisation du Rhône et une meilleure gestion du fleuve.

Que pouvons-nous faire de plus aujourd'hui pour valoriser la présence de l'eau et des fleuves ?

Mettre plus de verdure, plus de couleurs sur les murs des quais pour qu'ils soient plus accueillants. Proposer un accès à tous, notamment aux vélos. Il faut aussi que les lieux restent propres et que toutes les rives puissent être accessibles car certaines ne le sont pas. Enfin, assainir l'eau pour permettre à tous de pouvoir profiter des petites plages qui existent déjà.

Finalisation de la répartition des élu.e.s du CAE dans les deux commissions

Nous avons échangé à nouveau autour des deux commissions afin que chacune d'entre elles soit constituée d'un nombre égal de membres et que chaque école soit représentée de manière égale dans chaque commission.

Chaque commission est maintenant constituée des membres titulaires suivants :

	Commission ECOLOGIE (protection de l'environnement et recyclage)	Commission SOLIDARITE (envers les personnes qui sont dans le besoin)
École Les Chartreux	2 élu.e.s	2 élu.e.s
École Servet	2 élu.e.s	2 élu.e.s
École Aveyron	3 élu.e.s	3 élu.e.s
École Doisneau	2 élu.e.s	2 élu.e.s
École Hugo	1 élu.e	1 élu.e

Travail en commissions

Les deux commissions ont ensuite travaillé chacune dans une salle différente

Commission Solidarité envers les personnes qui sont dans le besoin

Les élu.e.s ont donné chacun 5 mots que leur évoquait le titre de la commission. Les mots ont ensuite été écrits sur un tableau, puis ont été regroupés ensemble ceux qui évoquaient une idée similaire :

Générosité	Pauvre	Etre ensemble	Gaspillage	Aider	Egalité	Vaccin
Gentillesse	Handicapé	Unis	Nourriture	L'entraide		
Amitié	Sans domicile Fixe	Pas seuls				
Sympathie	Personnes dans					
Amour	le besoin					
Porter attention	Pays pauvres					
	Ephad					
	Liens avec les personnes âgées					

Par groupe de 2 (d'enfants d'écoles différentes) les élu.e.s ont proposé différentes actions qui pourraient constituer leur plan de mandat. Ces actions (dont certaines se recoupaient ont été regroupées) sont les suivantes :

- Aide à la maison pour des personnes handicapées
- Hôtel gratuit pour héberger des SDF, des personnes pauvres
- Aider les enfants des familles les plus pauvres pour l'achat de fournitures scolaires.
- Cours de sport gratuits pour les plus pauvres
- Guide sur les personnes étrangères, les exilés (dans lequel ils raconteraient leur histoire) afin de mieux comprendre leur parcours
- Boîte à dons, à partage, avec nourriture, jouets, habits...
- Organisation de centres, de lieux où pourraient se rencontrer des personnes dans le besoin, des sans abri
- Activités culturelles gratuites pour les sans abri
- Vente de gâteaux, cookies pour soutenir des personnes dans le besoin ou des associations qui travaillent avec les SDF ou dans les EHPAD.
- Organisation de rencontres entre écoles et personnes âgées
- « Câlins gratuits »
- Restes de la cantine à donner aux restos du cœur
- Identifier les personnes seules pour les emmener chez le coiffeur, se promener
- Rajouter des logements (HLM)

- Distribuer des couvertures et de la nourriture chaude
- Prêter des béquilles, des fauteuils roulants aux personnes en situation de handicap.

Il faudra, lors de la prochaine séance, étudier les différentes propositions et voir celles qui sont peut être déjà mises en place.

Commission écologie, protection de l'environnement et recyclage

Les élu.e.s ont tout d'abord donné chacun 5 mots que leur évoquait le titre de la commission.

Les mots ont ensuite été regroupés :

Jetable	Compost	Ensemble	Lumière	Pollution	Air
Poubelle	Nature	Économiser	Énergie		Eau
Déchets	Végétal	Réutilisation	Électricité		Terre
Détritus	Herbe Plante				
Plastique	Arbre				
	Pur				

Ensuite, plusieurs propositions d'actions ont été faites, elles ont été classées en deux temporalités :

Les actions à mettre en place en premier :

- Proposer une boite à idée pour l'écologie.
- Œuvrer pour la végétalisation de la ville, dans les rues, sur les façades, dans les bâtiments (la végétalisation des crèches et écoles étant déjà au programme du mandat des élus adultes). Proposer un concours de balcons fleuris.
- Poursuivre le travail entamé par la promotion précédente autour d'affiches pour encourager la propreté des lieux.

Les actions à mettre en place dans un deuxième temps :

- Proposer un compost dans tous les parcs publics.
- Mettre en place dans les rues, des poubelles publiques de tri, à côté des poubelles publiques existantes.
- Organiser des promenades de ramassage des déchets.
- Mettre en place des boites à objets, sur le même principe que les boites à livres.
- Faire en sorte que les magasins éteignent la lumière la nuit.
- Piétonniser certaines rues.

Prochaine séance

La prochaine séance de travail a été fixée **au mercredi 3 mars de 14h à 16h**. Elle réunira seulement les titulaires.